

SIA-FKV Fachgruppe der Kultur- und Vermessungsingenieure = SIA-GRG Groupe spécialisé des ingénieurs du génie rural et des ingénieurs-géomètres

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural**

Band (Jahr): **82 (1984)**

Heft 2

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La proposition au sujet du projet de règlement de l'OFIAMT du 9.05.83 est mise au vote et acceptée à l'unanimité.

2. Revision des statuts

Le projet de statuts soumis à l'assemblée a été publié dans la revue 11/83. Un premier projet avait été, il y a environ une année, mis en consultation auprès des sections. Les diverses propositions de modification ou souhaits émis à cette occasion, ont été, dans la mesure du possible, pris en considération. Le projet de statuts a encore été sanctionné par la conférence des présidents en séance extraordinaire du 7.09.83 et est soumis à l'assemblée générale en la présente séance.

Le président met en discussion, un chapitre après l'autre, le projet de statuts et invite l'assemblée à présenter ses éventuelles propositions de modification. Les propositions sont votées à la majorité simple. Le vote final requiert la majorité des 2/3 de l'assemblée. Les votes ont lieu à main-levée.

Décisions concernant quelques articles

3.3 Démission

Proposition du Comité central pour une nouvelle formulation de l'art. 3.53: «La commission professionnelle épuise toute procédure engagée et ceci malgré la démission éventuelle d'un membre concerné par l'affaire traitée.» Le Comité central propose en outre de supprimer la dernière phrase de l'art. 3.3. Ces propositions sont acceptées.

4. Sections et groupes

Proposition du collègue Bruni à l'art. 4.12: Les sections ne sauraient être empêchées de traiter directement avec les autorités et instances fédérales. Proposition de tracer «en matière d'intérêt général».

Proposition R. Enggist: Tracer la dernière phrase.

Cette dernière proposition est approuvée à la majorité.

5. Organes

Proposition du collègue Griesel pour modification du titre du chapitre en «Organes et compétences».

Cette proposition est admise à l'unanimité.

5.3. Conférence des présidents

5.34 Proposition du collègue Bruni: «La Conférence des Présidents est convoquée selon les besoins, *mais au moins une fois l'an*, ou...». Le système fédéraliste ne peut fonctionner correctement qu'avec une information réciproque et un dialogue satisfaisant entre l'organe central et les sections.

Cette proposition est acceptée à la majorité.

5.41 R. Solari déplore qu'à cet art. 5.41, il ne soit mentionné le devoir du comité d'exécuter les tâches qui découlent des buts de la société décrits à l'art. 1.

Proposition R. Solari: «Le comité central est chargé de la promotion et de l'accomplissement des buts de la Société définis à l'art. 1 des statuts.» Cette proposition est acceptée.

5.6 Code d'honneur, Commission professionnelle

Notre collègue Lutz pense que la formulation de ce paragraphe est quelque peu ambiguë. Proposition: «La Société édicte un code d'honneur. Pour traiter les conflits en matière de déontologie, la Société instaure une commission professionnelle qui organise et règle les procédures.»

Cette nouvelle formulation introduit une modification substantielle.

Proposition: le collègue Schubiger propose de simplement tracer la mention des articles mis entre parenthèse.

Le collègue Lutz retire sa proposition, pour autant que celle de M. Schubiger soit acceptée. La proposition Schubiger est accueillie favorablement par la majorité.

5.8 Secrétaire central

Motion R. Arioli: La section grisonne est d'avis qu'il n'y a aucune nécessité de créer le poste de secrétaire central, d'autant plus que la tenue du secrétariat est déjà en main d'une société fiduciaire. La professionnalisation de la direction de notre société n'est pas souhaitée. La section Grisons propose donc de supprimer cet article. La proposition, après discussion approfondie, est écartée.

7. Finances

7.4 Motion R. Arioli: Toutes les associations professionnelles sont gérées, à titre honoraire, sur la base d'un système de milice. Il insiste avec véhémence pour la conservation de ce mode d'organisation. Il formule une *proposition* pour la suppression de la dernière phrase de l'article.

Cette proposition (section Grisons) est écartée.

Vote final

Le projet de statuts présenté, modifié par les décisions de la présente assemblée, est accepté à l'unanimité.

En guise de conclusion, J. Hippenmeyer remercie l'assemblée pour sa participation active et la confiance ainsi témoignée au Comité central.

Il souhaite à tous les participants de bonnes fêtes de fin d'année.

La prochaine assemblée générale ordinaire aura lieu à Bâle le 25 mai 1984.

Après le repas de midi, les prix de la SSMAF, attribués aux meilleurs diplômants 1983 de la section VIII de l'EPF-Zürich sont remis à

– Markus J. Oberholzer, ing. du génie rural dipl. EPF

– Bruno Wirth, ingénieur géomètre dipl. EPF. Les félicitations de J. Hippenmeyer sont soulignées par les applaudissements de l'assemblée.

Pour le protocole:
S. Steiner

SIA-FKV/SIA-GRG
Fachgruppe der Kultur- und Vermessungsingenieure
Groupe spécialisée des ingénieurs du génie rural et des ingénieurs-géomètres

Natur- und Heimatschutz bei Meliorationen

Informationstagung

Datum: 29./30. März 1984
Tagungsort: Aarberg (BE), Hotel Krone

Programm:

Donnerstag, 29. März
14.00 Eröffnung durch
J. P. Meyer, Präsident SIA-FVK
14.10 Einführung in die Beispiele
14.30 Besichtigung und Erläuterung von praktischen Beispielen
18.00 Apéro in Erlach
Rückfahrt nach Aarberg

Freitag, 30. März

09.00 Begrüssung durch
J. P. Meyer
F. Helbling, Chef EMA:
Veranlassung und Entstehung der Wegleitung
H. Wandeler, Vizedirektor BA für Forstwesen:
Zusammenhang zwischen Natur- und Landschaftsschutz sowie Güter- und Waldzusammenlegungen
E. Kessler, Adjunkt BA für Forstwesen:
Die Anliegen von Natur- und Landschaftsschutz an die Meliorationen
A. Kost, Präsident Arbeitsgruppe:
Einführung zu den Fachreferaten

10.00 H. Gugger, Kult. Ing.:
Verfahren zur Berücksichtigung von Belangen des Natur- und Heimatschutzes bei Meliorationen
L. Lienert, Forst. Ing., Stans:
Sachbereich 1: Alpmeliorationen,

Hangsicherungen, Terrainveränderungen
Schaffung und Erhaltung naturnaher Bereiche
H. P. Hauck, Kult. Ing., Bern:
Sachbereich 2: Wasserhaushalt, Arrondierung, landw. Hochbau
J. P. Indermühle, Kult. Ing., Morges:
Sachbereich 3: Rebbergmeliorationen, Erschliessungen

11.00 Pause
11.30 Gruppendiskussion: 1. Runde
12.30 Mittagessen
14.00 Gruppendiskussion: 2. Runde
Gruppendiskussion: 3. Runde
(Gruppe Sachbereich 1: Lienert, Kessler, Stauffer, Flury)
(Gruppe Sachbereich 2: Hauck, Gattiker, Kost)
(Gruppe Sachbereich 3: Indermühle, Weiss, Gugger)
Zusammenfassung der Diskussion
Schlussbetrachtungen, Synthese, Ausblick durch F. Helbling
16.30 Schlusswort durch J. P. Meyer

Auskünfte und Bezug von Anmeldekarten

Generalsekretariat SIA, Selnastrasse 16, 8039 Zürich, Tel. 01/20115 70
Die Mitglieder der Fachgruppe SIA-FKV und die Amtsstellen erhalten die Anmeldekarten Anfang Februar.

Anmeldung

Bis 1. März 1984

Teilnahmekosten

Donnerstag und Freitag Fr. 170.–
Nur Freitag Fr. 140.–
Im Preis inbegriffen sind: Wegleitung, Zusammenfassung der Referate, Transport ab Bern SBB und zurück, Exkursionskosten, Mittagessen am Freitag.

Bezahlung

Mit Einzahlungsschein auf Postcheck-Konto 80-60 447, SIA-FKV, Zürich, bis 26. März 1984

Zum Tagungsthema

Lassen sich die berechtigten Anliegen von Natur- und Heimatschutz mit denjenigen der weiterhin zu verfolgenden Meliorationen in Einklang bringen? Um diese Frage zu beantworten, rief der Vorstand unserer Fachgruppe, in Übereinstimmung mit den Bundesämtern für Landwirtschaft und für Forstwesen, eine Arbeitsgruppe aus Vertretern des Natur- und Heimatschutzes und aus Kulturingenieuren ins Leben. Diese Gruppe erarbeitete einen Bericht in Form einer «Wegleitung und Empfehlung». Ziel der Informationstagung ist es, diesen Bericht bekanntzumachen und sowohl Kulturingenieuren als auch den für Meliorationen zuständigen Amtsstellen praktische Beispiele vorzuführen.

Protection de la nature et du paysage lors d'améliorations foncières

Journées d'information

Date: 29 et 30 mars 1984
Lieu: Aarberg (BE), Hôtel Krone

Programme

Jeudi 29 mars

- 14.00 *Ouverture de la journée* par J. P. Meyer, Président SIA-GRG
14.10 *Présentation des cas à visiter*
14.30 *Visite et explication de cas pratiques*
18.00 *Apéritif à Cerlier (Erlach)*
Retour à Aarberg

Vendredi 30 mars

- 09.00 *Souhait de bienvenue* par J. P. Meyer
F. Helbling, Chef du SFAF:
Motif et élaboration du guide
H. Wandeler, Vice-directeur de l'OFF:
Relation entre la protection de la nature et du paysage avec les remaniements parcellaires agricoles et forestiers
E. Kessler, Adjoint à l'OFF:
Les vœux de la protection de la nature en cas d'améliorations foncières
A. Kost, Président du groupe de travail:
Introduction aux exposés
10.00 H. Gugger, Ing. rural, Anet:
Procédés tenant compte des exigences de la protection de la nature et du paysage lors d'améliorations foncières
L. Lienert, Ing. forestier, Stans:
Thème 1: améliorations alpestres, stabilisation des pentes, mouvements de terres, création et maintien de zones proches de la nature
H. P. Hauck, Ing. rural, Berne:
Thème 2: hydrologie, remembrements, constructions rurales
J. P. Indermühle, Ing. rural, Morges:
Thème 3: améliorations viticoles, dessertes
11.00 Pause
11.30 Discussion en groupe – 1^{er} tour
12.30 Dîner
14.00 Discussion en groupe – 2^e tour
Discussion en groupe – 3^e tour
(Groupe sur le thème 1 dirigé par Lienert, Stauffer, Flury)

(Groupe sur le thème 2 dirigé par Hauck, Gattiker, Kost)
(Groupe sur le thème 3 dirigé par Indermühle, Weiss, Gugger)
Résumé des discussions
Considérations finales, synthèse, perspectives par F. Helbling
16.30 *Propos final* par J. P. Meyer

Renseignements et retrait des cartes d'inscription

Au secrétariat général de la SIA, Selnastr. 16, 8039 Zurich, Tél. 01/20115 70.
Les membres du groupe spécialisé SIA-GRG et les services des améliorations foncières reçoivent les cartes d'inscription au début février.

Inscription

Jusqu'au 1^{er} mars 1984

Finance d'inscription

Jeudi et vendredi Fr. 170.–
Seulement vendredi Fr. 140.–
Sont compris dans ce montant: le guide, un résumé des exposés, le transport depuis la gare CFF de Berne et retour, le transport pour l'excursion, le dîner de vendredi.

Paiement

Par bulletin de versement sur le CCP 80-60 447, SIA-GRG, Zurich, jusqu'au 26 mars 1984.

Sujet de la journée

Peut-on concilier les intérêts légitimes de la protection de la nature et du paysage avec ceux des améliorations foncières dont le programme doit être poursuivi? Pour répondre à cette question, le comité de notre groupe spécialisé, en accord avec les Offices fédéraux des forêts et de l'agriculture, a mis sur pied un groupe de travail composé de représentants de la protection de la nature et du paysage et d'ingénieurs ruraux. Ce groupe de travail a déposé un rapport sous forme de «guide et recommandations». Le but de la journée d'information est de faire connaître ce guide et de présenter des exemples pratiques à nos collègues ingénieurs ruraux ainsi qu'aux Services chargés des améliorations foncières.

VSVT/ASTG/ASTC

Verband Schweizerischer Vermessungstechniker
Association suisse des techniciens-géomètres
Associazione svizzera dei tecnici-catastali



BASEL 1984

FACHTAGUNG
FACHAUSSTELLUNG
GENERALVERSAMMLUNG

SAFRANZUNFT
18. + 19. MAI

Weiterbildungskurse

Orientierung und Umfrage

Nachdem das Problem der Fachausweisprüfungen, auf Initiative der V+D, neu aufgegriffen und diskutiert wurde, kam dem Vorstand der Sektion Zürich der zündende Gedanke, endlich eine alte Forderung nach Weiterbildungskursen an die Hand zu nehmen. Auf der Suche nach einem Träger und einem Organisator von Kursen fand schon eine erste Kontaktaufnahme mit der Berufsschule der Stadt Zürich ein positives Echo. Um konkrete Angaben zu erhalten, wie solche Kurse organisiert werden sollen, muss anhand dieser Umfrage das Bedürfnis abgeklärt werden.

Nach unseren Vorstellungen ist vorgesehen, Kurse zur Vorbereitung auf die Fachausweis-